

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES



L'intelligence du jeu, 
l'émotion du sport

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

Sommaire

1.Sommaire	2
2.Introduction	3
3.Stages pratiques.....	3
3.1.Importance des stages pratiques	3
3.2.Responsabilités du tuteur ou de la tutrice.....	4
3.3.Travail demandé au tuteur ou à la tutrice pour le stage de tuteur ou tutrice ASP	5
3.4.Activités à effectuer avant le stage	5
3.5.Déroulement du stage	6
4.Formation d’habilitation à délivrer des ASP	6
4.1.Eligibilité	6
4.2.Montant des droits	7
4.3.Frais d’inscription d’un stagiaire tuteur ou d’une stagiaire tutrice.....	7
4.4.Nombre de stagiaires	7
5.L’Attestation de l’Arbitre de Club	7
5.1.L’Evaluation	7
5.2.Attestation A.S.P.C	9
5.3.Guide pour le tuteur ou la tutrice AFC	10
6.L’Attestation de l’Arbitre d’Open	12
6.1.L’Evaluation	12
6.2.Attestation A.S.P.O	14
6.3.Guide pour le tuteur AFO	16
7.INFORMATIONS DE CONTACT	18

Introduction

Ce guide a été créé à suite une réflexion menée à propos des Attestations de Stage pratiques (ASP). Félicitons au passage les formateurs Julien Clarebout et Serge Desmoulières pour leur travail pertinent ayant permis à la DNA de faire évoluer cet aspect primordial de la formation des arbitres dans le cadre de la refonte de la DNA avant ses 30 ans.

Les attestations de stage pratique sont les formulaires officiels de la D.N.A. pouvant être délivrés à un/une stagiaire afin de valider un ensemble de compétences indispensables à l’obtention d’un titre d’arbitre. Le directeur/la directrice des titres validera ou non la réussite des stages pratiques en fonction du niveau atteint dans l’ensemble des compétences. L’envoi de cette attestation est de la responsabilité de l’arbitre tuteur/tutrice.

Deux évaluations sont possibles :

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

- L'A.S.P.C : Il en faut au moins une pour valider le stage pratique permettant de devenir A.F.C
- L'A.S.P.O : Il en faut au moins deux pour valider les stages pratiques permettant de devenir A.F.O

Les A.S.P.O peuvent uniquement être délivrées sur **des tournois individuels homologués** par la Fédération Française des Echecs. Leur principal objectif étant d'évaluer la gestion d'un tournoi, le/la stagiaire devra être présent sur l'ensemble du tournoi pour l'obtenir.

Comme il est mentionné dans le RIDNA (Cf. livre de l'arbitre), afin d'être habilité à délivrer des A.S.P. en tournoi, un/une AFO doit suivre une courte formation, sanctionnée par un certificat, dont les modalités sont décrites dans le guide des A.S.P. Ceci permet également à un/une AFO1 de passer au niveau 2.

Stages pratiques

Un premier stage pratique est très important pour un/une arbitre débutant car cela lui permet de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises lors de son stage de formation, de comprendre les situations concrètes se présentant lors d'une compétition et de développer sa confiance en tant qu'arbitre. Pendant son stage de formation d'arbitre, le/la stagiaire apprend les règles du jeu, les procédures d'arbitrage, les règlements fédéraux et les sanctions disciplinaires etc. Ces connaissances théoriques ne sont pas suffisantes pour appréhender toutes les facettes de l'arbitrage. Le stage pratique est incontournable et fait partie intégrante de la formation dispensée pour entériner le stage de formation initial. Un stage pratique permet à un/une arbitre débutante de mettre en pratique ces connaissances dans des situations réelles et de comprendre comment les appliquer de manière appropriée. Il/elle pourra même être confronté à des situations particulières ne figurant pas explicitement dans les textes réglementaires. Le stage pratique lui permet de faire face à des situations concrètes. Un/une arbitre débutante aura l'occasion de rencontrer différentes situations se présentant lors d'une compétition et d'apprendre comment les résoudre de manière efficace. Cela peut inclure des situations comme la préparation d'une salle de jeu, le traitement des réclamations de nulle, des situations de tricherie, le traitement des irrégularités, l'application des pénalités lors du réglage des pendule, etc...

En travaillant avec des arbitres plus expérimentés et en rencontrant différentes situations, l'arbitre débutant apprendra à prendre des décisions rapides et précises. Le stage pratique aide l'arbitre débutant à améliorer ses compétences de communication en travaillant avec différentes personnes dans les différentes situations. Ainsi, un/une arbitre sera amené à communiquer clairement et efficacement avec les joueurs, les parents, les entraîneurs et les autres arbitres.

Responsabilités du tuteur ou de la tutrice

Le tuteur/la tutrice de stage exerce des responsabilités importantes dans la prise en charge d'un/d'une stagiaire lors d'un stage pratique. Son rôle de tutorat consiste à accompagner un/une arbitre stagiaire afin de l'aider à améliorer ses compétences et ses connaissances dans le domaine de l'arbitrage. Bien que la pédagogie soit un élément important de la transmission du savoir, il n'est pas nécessaire que le tuteur/la tutrice soit pédagogue de formation. Cependant, il est important que le tuteur/la tutrice ait une bonne connaissance et maîtrise du sujet qu'il/elle transmet. De plus, le tuteur/la tutrice doit être capable d'adapter ses interventions aux besoins et au niveau de l'arbitre, en utilisant des méthodes d'apprentissage variées et efficaces.

Il/elle doit encadrer le/la stagiaire tout au long du stage et s'assurer qu'il/elle dispose des ressources nécessaires pour mener à bien ses missions d'arbitrage. Il/elle doit assurer la formation du stagiaire et lui

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

transmettre les connaissances et compétences nécessaires pour être un/une arbitre efficace. Il/elle doit être disponible pour répondre aux questions du stagiaire et l'accompagner dans ses apprentissages. Il/elle doit communiquer clairement et efficacement avec le/la stagiaire, en utilisant un langage clair et en expliquant les raisons de ses décisions. Cela aidera le/la stagiaire à comprendre les normes de conduite et à les adopter. Le tuteur/la tutrice doit évaluer régulièrement les performances du stagiaire et lui faire des retours constructifs sur ses points forts et ses axes d'amélioration. Il/elle aidera le/la stagiaire à développer ses compétences en matière d'observation et de prise de décision.

Le tuteur/la tutrice aura un comportement exemplaire en matière de savoir-être, notamment en étant ponctuel, fiable, respectueux, impartial, éthique, neutre et fera preuve de professionnalisme. Le/la stagiaire apprendra en observant et en imitant le comportement du tuteur/tutrice.

Dans l'ensemble, le tuteur/la tutrice de stage est responsable de la réussite du stage et du développement des compétences de l'arbitre stagiaire. Son rôle est crucial pour aider le/la stagiaire à acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour devenir un/une arbitre efficace.

Travail demandé au tuteur ou à la tutrice pour le stage de tuteur ou tutrice ASP

Ce stage est conçu pour vous aider à prendre en charge efficacement des arbitres stagiaires et à vérifier leurs compétences en situation. Avant cette prise en charge, il est important de comprendre les compétences clés qu'il/elle doit acquérir ainsi que les critères d'évaluation pour valider ces compétences. Une lecture attentive, des deux grilles d'évaluation de compétences selon, le titre visé et des commentaires les accompagnant dans le guide des ASP, est incontournable.

En tant que tuteur/tutrice, vous devrez effectuer un travail de réflexion sur le rôle d'accompagnement et d'évaluation de vos futurs arbitres stagiaires. Ce travail préliminaire consiste à établir une liste de questions, de situations et de scénarios permettant de vérifier toutes les compétences des stagiaires en situation pour les 2 types de stage (Cf. Modèles de Grille de compétences dans le guide).

Ce travail sera communiqué au formateur au moins une semaine avant la date du stage, pour lui permettre d'en prendre connaissance. Il pourra éventuellement vous renvoyer des commentaires, s'il juge que certains points méritent une révision de votre part.

Activités à effectuer avant le stage

Vous devez fixer des objectifs clairs pour chaque compétence à valider. Ces objectifs doivent être Spécifiques, Mesurables, Atteignable, Réaliste et Temporellement défini (SMART). La méthode SMART nous permet de définir des objectifs plus précis et plus clairs, mais elle n'est pas absolue. Il ne s'agit pas de l'appliquer à la lettre !

Exemple :

a) **Compétence : Vérifier la mise en place de la salle en début de ronde (ASP AFC)**

Proposition d'un stagiaire tuteur :

Je vérifie que l'arbitre stagiaire est consciencieux quant à l'état et la préparation de la salle entre les rondes pour le confort des joueurs.

Objectif vague qui n'indique pas clairement ce qu'on attend du stagiaire.

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

Proposition SMART :

Dans un tournoi à cadence lente au début de la ronde, je retire 4 feuilles de partie, j'inverse cavalier et fou sur 3 échiquiers et j'éteins 2 pendules. Je demande à l'arbitre stagiaire de vérifier si tout est en ordre avant la ronde. Il devra repérer tous les manquements.

b) Compétence : Connaître les règles du jeu (ASP AFC)

Je vérifie que le/la stagiaire connaît la procédure lors de la promotion d'un pion, du roque, la façon de proposer la nulle A 9. 1 2 3, d'accorder une partie nulle A.9 2 1, 9 3 1, en général, tous les articles concernant la compétition dans le Livre de l'Arbitre.

Eviter les propositions qui balayent un champ trop large. Cela va faire beaucoup de points à vérifier. Mieux vaut choisir les points récurrents et qui arrivent très régulièrement en pratique.

Déroulement du stage

L'ensemble de vos propositions constituera la matière d'œuvre du contenu du stage. Vos suggestions donneront lieu à des échanges et confrontations avec vos collègues tuteurs/tutrices et le formateur/la formatrice. Le formateur/la formatrice animera les débats pour discuter des différentes propositions de chacun et vérifier la faisabilité des propositions. Il/elle sera également en mesure de vous prodiguer des conseils et des orientations pour améliorer votre travail et pour vous aider, pour modifier ou préciser ce qui est nécessaire.

A l'issue de ce stage, une synthèse sera réalisée avec l'ensemble des propositions affinées. Les tuteurs/tutrices devraient repartir avec une « trousse à outils » de possibilités de validation des compétences nécessaires à l'attribution d'une ASP.

Ce stage a été conçu pour vous aider à prendre en charge efficacement les arbitres stagiaires et à vérifier leurs compétences en situation. Il est un moment privilégié d'échange et de confrontation de méthodes, d'idées et de savoir-être entre les différents tuteurs/tutrices et le formateur/la formatrice. Votre motivation et votre sérieux dans la réalisation de ce travail préliminaire témoigneront de votre engagement relatif à votre rôle de tuteur/tutrice.

Formation d'habilitation à délivrer des ASP

Cette formation sera délivrée par un arbitre formateur/arbitre formatrice. Elle a une durée de 3h30, soit une demi-journée. Elle peut se dérouler en ligne ou en présentiel.

Eligibilité

Un/une arbitre fédéral d'open (AFO) de premier niveau ayant une année d'expérience en tant qu'AFO1 et ayant arbitré au moins 2 tournois homologués, est éligible à cette formation. Le stage de formation d'arbitre tuteur/tutrice habilité à délivrer des attestations stage pratique (ASP) est une des conditions requises pour obtenir le titre d'arbitre open de niveau 2.

Attention, obtenir l'habilitation à délivrer des ASP est une condition nécessaire, mais pas suffisante pour encadrer un ou une arbitre-stagiaire. **L'arbitre tuteur/tutrice devra avoir obtenu le titre AFO2 pour prendre en charge un/une arbitre-stagiaire.**

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

Montant des droits

Le montant des droits fédéraux d'un stage ASP est de 100 €. Les frais de déplacement du formateur/formatrice et les frais d'hébergement et de restauration éventuels sont à la charge de l'organisateur/organisatrice du stage (en présentiel).

Pour la prise en charge de l'indemnité du formateur/formatrice par la FFE, un nombre de quatre stagiaires au minimum sont exigés. Le nombre maximal de stagiaires acceptable est de dix.

Frais d'inscription d'un stagiaire tuteur/tutrice

Le coût d'un stage tuteur/tutrice ASP est de 20 €.

L'Attestation de l'Arbitre de Club

L'Evaluation

- L'arbitre AFC stagiaire devra disposer de connaissances et de compétences supplémentaires liées à l'organisation et à la connaissance de la fédération.
- La proposition va vers un ensemble de 8 compétences de base qui seront évaluées lors du stage pratique avec une certaine tolérance associée à l'âge des stagiaires.
- L'AFC devra valider les mêmes compétences. Elles seront évaluées avec moins de tolérance, car 2 compétences supplémentaires sont ajoutées.

Les attendus de chaque compétence sont précisés dans une fiche guide pour le tuteur/tutrice. La case non évaluée disparaît car toutes ces compétences sont obligatoires et sont souvent évaluées en une seule fois. Le tuteur/la tutrice a le choix entre 4 niveaux d'acquisition pour chacune des compétences. Il/elle n'a plus l'obligation d'indiquer que l'attestation est positive ou non.

Ce rôle revient au directeur/directrice des titres qui décidera si le relevé de compétences est suffisant en s'appuyant sur les critères suivants :

- a. Aucune case « insuffisant » ne doit être cochée.
- b. La maîtrise des règles du jeu doit être au minimum « satisfaisant »
- c. Un maximum de quatre compétences « fragile est toléré » pour les AFC
- d. Le directeur/directrice des titres jugera si les compétences « fragiles » sont acceptables ou non.
NB : Il serait par exemple douteux de valider un stagiaire ou une stagiaire qui serait « fragile » sur les items en intervention sur partie/maîtrise du règlement /représentations de l'équipe d'arbitrage)
- e. Appréciation générale du tuteur/tutrice ne signalant pas de problèmes majeurs.

Cela permet au tuteur/tutrice d'être le plus objectif possible dans son évaluation en lui permettant de gérer le dilemme moral de valider le/la stagiaire ou non. Le directeur/directrice des titres reste aussi libre de s'adapter à certains cas particuliers. La liste précédente de critères a surtout pour but de pouvoir répondre aux stagiaires qui ne comprendraient pas leur non-validation.

Dans le cas où le relevé s'avère insuffisant :

- ① Le directeur/la directrice des titres contacte le/la stagiaire pour lui indiquer la nécessité de passer un nouveau stage pratique. Il/elle insistera en particulier sur les compétences qui ont été validées et celles sur lesquelles le/la stagiaire devra progresser.

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

② Il/elle informe également le superviseur/la superviseuse de la Ligue. Il/elle pourra avoir un rôle de coaching avec le/la stagiaire et entamera un dialogue avec le/la stagiaire afin de lui donner des pistes pour progresser.

Remarque : Une ASPC peut être obtenue avant l'obtention de l'UVR. En cas d'échec à l'UVR, cette ASP devient caduque et le candidat devra en repasser une.

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

Attestation A.S.P.C

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Attestation de Stage Pratique AFC

Nom et prénom stagiaire :

Nom et prénom tuteur/tutrice :

N° de Licence :

N° de Licence :

Adresse mail ou N° de téléphone stagiaire :

Nom de l'évènement :

Date :

N° d'homologation :

Cadence :

Nombre de rondes :

Compétences	<i>Parfait</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Fragile</i>	<i>Insuffisant</i>
Connaitre les règles du jeu.				
Maîtriser le règlement de la compétition.				
Représenter dignement l'équipe d'arbitrage.				
Régler une pendule.				
Vérifier la mise en place en début de ronde.				
Présence.				
Intervenir sur une partie.				
Se questionner/se concerter avec les autres arbitres.				
Connaissance générale de la Fédération et de la D.N.A.				
Compétences organisationnelles.				

Appréciation générale tuteur/tutrice:

Signature tuteur/tutrice :

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

Connaitre les règles du jeu.	Il ne faut pas se limiter aux cas rencontrés, le tuteur/la tutrice ne doit pas hésiter à questionner le/la stagiaire notamment sur les différences d'applications des règles entre le jeu standard et le jeu rapide/blitz. Il faut aussi aborder les cas particuliers les plus fréquents.
Maitrise du règlement spécifique de la compétition.	Le/la stagiaire doit prouver qu'il/elle a lu de lui-même ou d'elle-même le règlement intérieur du tournoi ou le règlement spécifique de la compétition. Il ou elle doit savoir répondre aux questions basiques et retrouver rapidement les informations plus complexes.
Représenter dignement l'équipe d'arbitrage.	• Tenue correcte. • Obligation d'impartialité et de neutralité • Ponctualité • Eviter le langage trop familier et éviter une trop grande proximité avec les joueurs/joueuses pendant la ronde • Ne pas emmettre de jugement ostensible sur les joueurs/joueuses / arbitres / organisateurs/organisatrices/ instances sur les différentes situations rencontrées.
Régler une pendule	• Le/la stagiaire doit essayer de trouver de lui-même le réglage adapté sur une pendule. • Le tuteur/la tutrice doit lui demander d'essayer de régler d'autres cadences différentes de celle utilisée pour le tournoi. • Le/la stagiaire doit savoir effectuer un réglage sur la pendule en cours de partie : Modification du temps/ modification du compteur de coups. • Un AFC doit savoir régler une cadence en plusieurs périodes.
Vérifier la mise en place en début de ronde.	Le/la stagiaire doit avoir le réflexe autonome de vérifier que tout est prêt : • Vérification de la bonne remise en place des échiquiers/feuilles de parties. • Vérification des pendules. • Aide de l'arbitre principal à l'affichage.
Présence.	L'arbitre principal(e) ne doit jamais être en train de chercher un/une adjoint(e) quand il en a la nécessité. • Présence en début de ronde pour aider les joueurs et joueuses débutantes à se placer ou répondre aux questions basiques. • Présence en mouvement pendant les rondes. Interdit de rester assis en tournoi rapide. • Présence en fin de tournoi selon les consignes de l'arbitre principal(e). Il s'agit généralement aider à réduire le flux des multiples questions pendant que l'arbitre principal(e) a besoin de calme pour calculer les prix.
Intervenir sur	Ce point doit être abordé avec le/la stagiaire avant le début de la 1^{ère} ronde, le/la stagiaire doit avoir les réflexes : • Intervenir quand il/elle voit que des règles du jeu sont enfreintes. • Vérifier l'arrêt de la pendule pendant son intervention. • Gérer la prise de parole des joueurs et joueuses lors des conflits. • Pédagogie avec les joueurs et joueuses : explication de son intervention. • Vérifier que la position sur l'échiquier est correcte avant de relancer (comme après

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

une partie.	un coup irrégulier) • Intervenir sur la pendule. • Relancer la partie. Dans cette évaluation doit être prise en compte la rapidité, l'assurance et l'efficacité de l'arbitre durant ses interventions.
Se questionner/ concerter avec les autres arbitres.	Que ce soit avant, pendant et après le tournoi, le/la stagiaire prend l'initiative de questionner le tuteur/la tutrice sur la compétition, sur son organisation, sur les règles spécifiques ou même sur les règles du jeu sur lesquelles il a un doute. Pendant le tournoi, il/elle partage les informations et les problèmes qu'il/qu'elle a pu rencontrer.
Connaissance générale de la Fédération et de la D.N.A. (Spécifique à l'A.S.P.C)	• Le/la stagiaire doit connaître la structure simplifiée de la fédération : Fédération, Ligue, Comité, Club. Il/elle connaît la différence entre une licence A et une licence B, les différents types de classements Elo. • Il /elle doit connaître les différents termes ASP/DNA/... • Connaissance des différentes fonctions des membres de la DNA. • Connaissances de documents à consulter (Livre de l'arbitre, règlements fédéraux, rubrique arbitrage fédérale,...) • Il/elle sait qui est le DRA de sa ligue.
Compétences avancées de participation au bon déroulement d'un tournoi.	• Gestion de l'affichage sur les lieux de la compétition. • Participation au pointage, à la récupération des résultats. • Gestion des spectateurs Par un jeu de question, le tuteur/la tutrice vérifiera que : • Le/la stagiaire possède une connaissance minimale des dispositions d'accueil du joueur handicapé. • Le/la stagiaire est conscient de l'importance d'adapter sa manière d'arbitrer en fonction du public (Débutant/joueurs expérimentés/jeunes/adultes)

L'Attestation de l'Arbitre d'Open

L'Evaluation

L'arbitre stagiaire AFO est principalement évalué sur les compétences liées à la gestion d'un tournoi. Les autres compétences ayant soit été validées lors de l'obtention du titre AFC soit lors du passage des examens. On retrouve toutefois certaines compétences de l'A.S.P.C car elles sont attendues à un niveau plus avancé. Les attendus de chaque compétence sont précisés dans une fiche guide pour le tuteur/tutrice. Toutes ces compétences sont obligatoires, cependant le formateur/la formatrice n'a pas toujours le temps de tout évaluer en un seul événement. La case « non évaluée » est donc tolérée cependant **le stagiaire doit s'assurer**

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

d'être évalué sur toutes les compétences sur l'ensemble de ses stages. NB : Il lui sera donc plus profitable d'être évalué sur un tournoi long.

Le tuteur/la tutrice a toujours le choix entre 4 niveaux d'acquisition pour chacune des compétences. Il/elle n'a plus l'obligation d'indiquer que l'attestation est positive ou non. Les cases « parfaits » ne semblent pas utiles pour la validation. Cependant, elles permettent de repérer un arbitre ou une arbitre ayant un potentiel d'évolution rapide et qu'il faudra encourager à se diriger vers les stages FIDE.

Ce rôle revient au directeur/directrice des titres qui décidera si le relevé de compétences est suffisant en s'appuyant sur les critères suivants :

- a. Toutes les compétences doivent avoir été évaluées sur l'ensemble des deux attestations
- b. Aucune compétence ne doit être considérée comme « insuffisante ».
- c. La maîtrise du logiciel d'appariement doit être au minimum « satisfaisant »
- d. Un maximum de trois compétences « fragile » est « toléré ».
- e. Le directeur/la directrice des titres jugera si les compétences « fragiles » sont acceptables ou non.
NB : Il serait par exemple douteux de valider un stagiaire évalué « fragile » en calcul des prix et en maîtrise du règlement de la compétition.
- f. Les appréciations générales des tuteurs ne signalent pas de problèmes majeurs.

Dans le cas où une compétence est évaluée à des niveaux différents sur plusieurs attestations :

- Dans le cas où la plus récente est la meilleure, il sera simplement supposé que l'arbitre a progressé et cela sera considéré à son avantage.
- Dans le cas contraire, le directeur/la directrice des titres pourra s'appuyer sur l'appréciation des arbitres tuteur/tutrice ou les questionner pour comprendre comment l'arbitre pourrait avoir régressé.

Ces critères ne sont pas diffusés afin que les tuteurs/tutrices soient les plus objectifs possibles dans leur attestation et n'aient pas le dilemme moral de valider ou non le/la stagiaire. Le directeur/la directrice des titres reste aussi libre de s'adapter à certains cas particuliers. Ces critères ont surtout pour but de pouvoir répondre aux stagiaires qui ne comprendraient pas de leur non-validation. Dans le cas où le relevé s'avère insuffisant :

- Le directeur/la directrice des titres contacte le/la stagiaire pour lui indiquer la nécessité de passer un stage pratique supplémentaire. Il /elle met en place les mêmes démarches que celles décrites pour l'échec à une A.S.P.C

Remarque : Une ASPO peut être obtenue avant l'obtention des UVO et UVT et l'autre ASPO doit être obligatoirement obtenue après l'obtention de l'UVT.

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

Attestation A.S.P.O

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Attestation de Stage Pratique AFO

Nom et prénom stagiaire :

Nom et prénom tuteur/tutrice :

N° de Licence :

N° de Licence :

Adresse mail ou N° de téléphone stagiaire :

Nom de l'évènement :

Date :

N° d'homologation :

Cadence :

Nombre de rondes :

Compétences	<i>Parfait</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Fragile</i>	<i>Insuffisant</i>	<i>Non évalué</i>
Maitrise du logiciel d'appariement.					
Connaissance et maitrise de sa mission administrative.					
Maitrise du règlement de la compétition.					
Représenter dignement l'équipe d'arbitrage.					
Relations avec l'organisateur					
Calcul des prix.					
Système suisse et départages					
Se questionner/se concerter avec les autres arbitres.					

Appréciation générale tuteur/tutrice :

Signature tuteur/tutrice :

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

Guide pour le tuteur AFO

Généralités : Il est difficile d'évaluer en pratique le/la stagiaire sur l'ensemble des compétences. Il est conseillé de ne pas hésiter à le/la questionner sur les points cités dans ce guide et en particulier d'écouter les réponses données par le/la stagiaire aux joueurs et joueuses qui le questionneront. Un bon tuteur/tutrice n'hésitera pas à provoquer de lui-même ou d'elles-mêmes d'intéressants échanges en missionnant certains joueurs bien choisis. Certaines compétences étant communes à celles de l'A.S.P.C., sont indiquées en gras les exigences supplémentaires.

Il est conseillé de ne pas accepter de stagiaires AFO sur place le jour du tournoi, l'occasion doit lui être donné de participer activement à la phase d'organisation du tournoi.

Maitrise du logiciel d'appariement	• Un/une stagiaire arrivant en stage sans connaître le logiciel sera immédiatement coché comme « non évalué » quelle que soit sa progression le long de son stage. • Le/la stagiaire doit savoir appairer une ronde, entrer différents types de résultats, indiquer le forfait d'un joueur pour une ou plusieurs rondes. • Le/la stagiaire doit savoir comment mettre à jour la base des joueurs et joueuses, créer un tournoi, ajouter des joueurs et joueuses, faire les vérifications d'usage (Elo à jour, licence, ...) • Le/la stagiaire doit savoir générer la liste des prix, le classement, la grille américaine, les listes de participants par ordre alphabétique et par ordre du classement Elo. La case « parfait » ne pourra être cochée que si le stagiaire sait effectuer toutes ces tâches sans être guidé par l'arbitre-tuteur/tutrice.
Connaissance et maitrise de sa mission administrative.	• Le/la stagiaire doit connaître les documents composant le rapport technique et les obligations attachées. • Le/la stagiaire connaît les vérifications d'usages à effectuer concernant la situation des joueurs : licence/référence FIDE, conditions de participation au tournoi, les règles d'homologation d'un tournoi, les devoirs envers l'organisateur. • Il/elle a connaissance des sanctions et des démarches fédérales pour les appliquer.
Maitrise du règlement spécifique de la compétition.	• Le/la stagiaire doit prouver qu'il a lu de lui-même le règlement intérieur du tournoi et le règlement spécifique de la compétition. Il/elle doit savoir répondre aux questions basiques et retrouver rapidement les informations plus complexes. <i>On peut évaluer au passage le/la stagiaire sur la rédaction du règlement intérieur d'un tournoi.</i>

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

Représenter dignement l'équipe d'arbitrage.	• Tenue correcte. • Ponctualité • Eviter le langage familier et éviter une trop grande proximité avec les joueurs et joueuses qu'il connaît lorsqu'il est en fonction. • Ne pas ostensiblement porter de jugement sur les joueurs, arbitres, organisateurs, instances, ou sur les différentes situations rencontrées. • Savoir répondre aux questions des joueurs/spectateurs de manière simple mais compréhensible. • Il doit être envisagé si possible de faire participer le /la stagiaire à la remise des prix.
Relations avec l'organisateur.	• Le/la stagiaire doit avoir identifié l'organisateur/l'organisatrice du tournoi. Ses interactions avec lui/elle sont importantes et doivent être observées. Le/la stagiaire doit connaître les missions de l'organisateur/organisatrice. • En particulier, il/elle doit montrer qu'il/elle sait que l'arbitre a un rôle de conseil auprès de lui ou d'elle, qu'il/elle connaît les points que l'organisateur/l'organisatrice peut imposer et ceux sur lesquels l'arbitre peut objecter. Le niveau de cette compétence pourra être validé avec l'avis de l'organisateur /organisatrice.
Calcul des prix	• Il n'est pas suffisant de se contenter de la vérification des prix donnés par le logiciel d'appariement. Le/la stagiaire doit être capable de faire entièrement de lui-même la liste des prix. • Dans le cas d'un tournoi long, il est demandé au tuteur de tester les stagiaires sur la maîtrise du système Hort. Un exercice indépendant du tournoi peut être donné.
Système suisse et départages	• Il n'est pas demandé de faire calculer des appariements à un/une stagiaire. Celui-ci doit toutefois montrer qu'il/elle connaît son principe et les contraintes à maîtriser : blocage couleur, blocage flotteur, attribution des couleurs, ... • Le/la stagiaire doit aussi montrer qu'il/elle sait comment se calculent les différents systèmes de départage. Il /elle connaît la notion de score ajusté. Un exercice de calcul simple de départage peut lui être donné.
Se questionner / concerter les autres arbitres.	• Avant, pendant et après le tournoi, le/la stagiaire prendra l'initiative de questionner le tuteur/la tutrice sur la compétition, sur son organisation, sur les règles spécifiques ou même sur les règles du jeu sur lesquelles il /elle a un doute. • Pendant le tournoi, il/elle partage les informations et les problèmes qu'il/elle a pu rencontrer. Il/elle montre qu'il ou elle sait chercher les réponses aux questions qu'il ou elle se pose dans le document approprié.

GUIDE DES ATTESTATIONS DE STAGES PRATIQUES

INFORMATIONS DE CONTACT

Responsable homologation et traitement stages : Adina Hamdouchi stages.dna@gmail.com

Responsable Formation : Christo Dimitrov formation.dna.ffe@gmail.com

Responsable Examens : Sylvain Wlasewitch examens.dnaffe@gmail.com

Direction Nationale de l'Arbitrage

Fédération Française des Échecs

6 Rue de L'Église 92600 ASNIERES SUR SEINE

Tél. : 01 39 44 65 80

<http://echecs.asso.fr>

